



Le bureau des guides d'Annecy nous informe d'une situation préoccupante sur le secteur des Dents de Lanfon, plus précisément au niveau du couloir de descente, où plusieurs éléments témoignent d'une dégradation significative des conditions de sécurité.

### **Il a notamment été constaté :**

- Une instabilité importante en partie supérieure du couloir, avec une niche d'arrachement en évolution et plusieurs blocs de volume conséquent en position instable ;
- La présence de cordes fixes installées de manière sauvage, inadaptées et aujourd'hui fortement dégradées. Leur présence est susceptible d'induire un faux sentiment de sécurité, alors même qu'elles constituent en elles-mêmes un facteur de risque.

Il est rappelé que cet itinéraire est de plus en plus fréquenté par des pratiquants qui peuvent se retrouver dans des situations inconfortables, d'autant plus que l'accès est indiqué par une signalétique et sur certaines applications comme une simple randonnée, ce qui ne reflète pas fidèlement, ni la réalité du terrain, ni le niveau d'engagement du passage.

Ainsi, dans un contexte de fréquentation accrue, d'aléas climatiques et de banalisation des itinéraires, nous invitons tous les usagers, professionnels ou non, à la plus grande prudence en raison des risques de chute de pierres, de glissade et d'arrachement des installations sauvages.

Enfin, comme le rappelle la coordinatrice de la CCVT, ledit sentier se situe en dehors du réseau d'itinéraires balisés et entretenus. En effet, cette portion est considérée comme un itinéraire de haute montagne et le balisage s'arrête au Col des Frêtes, en rouge sur la photo plus bas.

Des plaques de sécurité sont également présentes sur le sentier depuis Alex, notamment au niveau d'une sente partant du chalet de l'Aulp Riant Dessous (hors réseau CCVT), avec la mention : « **Direction Dents de Lanfon : itinéraire non balisé, passage vertigineux et extrêmement délicat.** »

Une plaque identique est également installée au départ du sentier à Alex, au lieu-dit « Sous les Marais ».

